

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante-sixième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 9 mai 2005 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

Confirmé le 30 mai 2005.

Procès-verbal de la deux cent soixante-sixième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 9 mai 2005 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Socio-économique	X	
GENDRON-NADEAU, Marysa Étudiante - Baccalauréat en Orthopédagogie	X	
GIROUX, Jean-Pierre Membre socio-économique	X	Par conférence téléphonique
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
LABINE, Serge Membre socio-économique		X
RANCOURT, Francine Professeure - Département des sciences administratives	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
 <u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
 <u>INVITÉS :</u>		
BOUDREAU, Claude Directeur Communications et recrutement		X
PRESEULT, PAUL Directeur Service des ressources humaines et financières	X	
CARDINAL, JULIE Agente gestion financière	X	
 <u>SECRÉTAIRE :</u>		
BONDU, Micheline Secrétaire général	X	

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 16 h 45.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-cinquième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Demandes de promotion
- 4.- Nomination du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au Conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des petits
- 5.- Autorisation de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieures à 125 000 \$
- 6.- Avis au recteur concernant le projet de budget du fonds de fonctionnement de l'UQO pour l'année 2005-2006
- 7.- Avis au recteur concernant le projet de budget du fonds d'investissement de l'UQO pour l'année 2005-2006
- 8.- Période d'information et questions
- 9.- Prochaine assemblée
- 10.- Levée de l'assemblée.

2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-cinquième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-cinquième réunion sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixante-cinquième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Demandes de promotion

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Comité exécutif que conformément à la clause 22.07 de la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en

Outaouais, le Comité de promotion, en tenant compte des critères de promotion adoptés par le Conseil d'administration, a procédé à l'étude de six (6) dossiers de demande de promotion.

Le Comité exécutif est donc appelé à donner suite aux recommandations du Comité de promotion et ce, en vertu de la Convention collective des professeurs.

Après délibérations, sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CX-1163 concernant la demande de promotion de la professeure **Louise Briand** du Département des sciences comptables, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CX-1164 concernant la demande de promotion du professeur **Luc Chaput** du Département des sciences administratives, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CX-1165 concernant la demande de promotion du professeur **Jacques Chevrier** du Département des sciences de l'éducation, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CX-1166 concernant la demande de promotion de la professeure **Denyse Côté** du Département de travail social et des sciences services sociales, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CX-1167 concernant la demande de promotion du professeur **Luc Lacroix** du Département de travail social et des sciences services sociales, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CX-1168 concernant la demande de promotion du professeur **Jean Quirion** du Département d'études langagières, laquelle est jointe en appendice.

4.- Nomination du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au Conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des petits

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que le 17 juin 2003, le Comité exécutif nommait madame Martine Deschênes, chargée de projet au Bureau du développement à titre de représentante de l'Université au Conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des Petits, pour un mandat

de deux (2) ans, soit jusqu'au 31 mai 2005.

Comme le rôle de notre représentant est avant tout de voir au respect des clauses du bail qui lient les deux parties et de gérer dans les meilleurs intérêts de l'Université, nous recommandons de reconduire le mandat de Madame Deschênes. Nous avons vérifié l'intérêt de Madame Deschênes à poursuivre son implication dans ce dossier. Elle est la représentante de l'Université depuis 1997.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CX-1169 concernant la nomination du représentant de l'Université du Québec en Outaouais au Conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) de l'Univers des petits (**Martine Deschênes**), laquelle est jointe en appendice.

5.- Autorisation de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieures à 125 000 \$

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que le Service des ressources humaines et financières soumet, pour leur approbation, une grille de signature corrigée.

Suite aux mesures adoptées lors du Conseil d'administration du 21 mars dernier en ce qui a trait à la réorganisation administrative de l'Université, il y a lieu de revoir les niveaux d'autorisation de certaines personnes.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CX-1170 concernant l'autorisation de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieures à 125 000 \$, laquelle est jointe en appendice.

Arrivée de Marysa Gendron-Nadeau

6.- Avis au recteur concernant le projet de budget du fonds de fonctionnement de l'UQO pour l'année 2005-2006

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que tel que prévu au processus de préparation budgétaire, le recteur doit prendre avis du Comité exécutif sur le projet de budget de fonctionnement de l'Université, lequel sera déposé au Conseil d'administration du 16 mai prochain.

Les membres du Comité exécutif ont reçu les documents suivants :

- Texte de présentation du budget de fonctionnement 2005-2006
- Prévisions budgétaires 2005-2006

- Document requis par l'Assemblée des Gouverneurs

Le directeur du Service des ressources humaines et financières, monsieur Paul Préseault, présente le budget sous forme de «Power point» et répond aux questions des membres.

Ce dernier mentionne que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) déposera ses paramètres financiers pour la confection du budget 2005-2006 ainsi que la nouvelle grille de financement des clientèles lors d'une rencontre qui se tiendra le 27 mai prochain, ce qui est une aberration.

Avec les informations à ce jour, le projet de budget de fonctionnement de l'Université présente un déficit de l'ordre de 2 435 000 \$ pour l'année 2005-2006.

Le directeur du Service des ressources humaines et financières annonce également que le Régime de retraite de l'Université du Québec serait déficitaire de 227 million \$ approximativement et ce, selon l'évaluation actuarielle requise selon la Loi et que les établissements devront inscrire à leur budget respectif leur part de ce déficit, ce qui représente un montant de 300 000 \$ pour l'UQO.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Marysa Gendron-Nadeau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CX-1171 concernant l'avis au recteur concernant le projet de budget du fonds de fonctionnement de l'UQO pour l'année 2005-2006, laquelle est jointe en appendice.

7.- Avis au recteur concernant le projet de budget du fonds d'investissement de l'UQO pour l'année 2005-2006

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que le budget d'investissement proposé selon le le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) sera réparti selon les besoins de l'année en cours.

Exceptionnellement, en 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006, pour faciliter la transition, il était permis, suivant certaines règles, de réclamer une partie des dépenses de renouvellement de mobilier, appareil et outillage et TIC au budget d'investissement à même l'enveloppe rénovation et réaménagement.

Dans le projet soumis au Comité exécutif, il y a un transfert de 350 000 \$ à cet effet. Le budget d'investissement 2005-2006 de l'Université est donc de l'ordre de 1 105 000 \$.

Le Comité du budget examinera, au cours de l'automne 2005, les demandes reçues des différents services et départements et allouera les montants requis.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CX-1172 concernant l'avis au recteur concernant le projet de budget du fonds d'investissement de l'UQO pour l'année

2005-2006, laquelle est jointe en appendice.

8.- Période d'information et questions

8.1 Subvention - Sciences infirmières

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que l'UQO a obtenu une subvention de 1 237 000 \$ pour l'ajout d'espaces pour les sciences infirmières.

Considérant que la demande originale, il y a trois (3) ans, était de 2 500 000 \$ pour l'ajout de deux (2) étages à l'aile D, il est vraisemblable que le projet planifié ne pourra être concrétisé.

Cette dernière ajoute que l'Université devra trouver une solution au cours de l'été afin de répondre au besoin d'espaces des sciences infirmières par l'ajout d'environ 400 m², lequel projet pourrait être finalisé pour l'automne 2006. D'ailleurs, l'UQO est à revoir le plan directeur de son campus.

8.2 Formation initiale - Sciences infirmières

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Comité exécutif que des négociations soutenues ont lieu avec le MELS, l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Outaouais et les députés de la région pour trouver une solution afin de rouvrir le programme de formation initiale en sciences infirmières qui a été suspendu par le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 21 mars dernier.

8.3 Comité paritaire SPUQO/UQO

Les discussions vont bon train au Comité paritaire SPUQO/UQO mis sur pied pour trouver une entente quant aux mesures adoptées par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 21 mars 2005 concernant le redressement de la situation financière de l'Université du Québec en Outaouais. Un projet de lettre d'entente est sur la table et devrait être accepté par l'Assemblée générale du SPUQO qui aura lieu le 10 mai 2005.

8.4 Démission d'un membre

L'étudiante Marysa Gendron-Nadeau dépose sa démission à titre de membre du Conseil d'administration et par le fait même du Comité exécutif. Cette dernière deviendra vice-présidente des affaires universitaires à la FEUQ. Les membres du Comité exécutif la félicite et lui souhaite beaucoup de succès dans ses projets.

9.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 16 mai 2005 à 18 h., si besoin il y a.

10.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 17 h 50.

Le président d'assemblée

Le secrétaire